

ANEMIE INFECTIEUSE DES EQUIDES

Introduction

L'anémie infectieuse est une maladie du cheval très anciennement connue, devenue exceptionnelle en France, mais qui constitue toujours un risque grave pour le cheptel équin.

Agent pathogène

Le virus de l'anémie infectieuse des équidés (AIE) appartient à la famille des *Retroviridae*, genre *Lentivirus* (même genre que celui des virus FIV, SIV, HIV, Visna-Maedi). Les variations antigéniques de ce virus sont importantes d'où l'existence de nombreux types antigéniquement différents. L'animal infecté peut rester porteur asymptomatique toute sa vie.

Epidémiologie

L'AIE est présente sur les cinq continents. La transmission s'effectue par échange de sang infecté : arthropodes hématophages par transmission mécanique (taons,...), aiguilles, matériel chirurgical mal stérilisé,... La transmission est conditionnée par le titre viral dans le sang du cheval porteur, la densité de la population d'insectes, la biologie de l'insecte (diamètre de l'aire de transmission : 200 m environ pour un taon). La jument infectée peut également transmettre le virus à son produit in utero ou après la naissance, par les cellules blanches présentes dans le lait. Depuis 3-4 ans, 1 à 2 foyers/an sont dépistés en France.

Tableau clinique

Durée d'incubation : de 15 à 45 jours.

La majorité des animaux dépistés sont porteurs asymptomatiques. Le tableau clinique est, quant à lui, très protéiforme : de forme aiguë à sub-clinique ou chronique.

➤ **forme aiguë** : hyperthermie importante (40-41°C), anorexie, tachycardie, dyspnée, conjonctivite, anémie sévère, matières fécales striées de sang, hémorragies et pétéchies au niveau des muqueuses. L'hématocrite bas (animal parfois séronégatif) et les plaquettes diminuées. La mort survient en quelques jours (80% des cas) ou l'animal récupère.

➤ **forme subaiguë** : une fièvre modérée, de longue durée, est suivie par une guérison. Le virus persiste chez ces animaux.

➤ **forme chronique** : baisse de forme, anorexie, perte de poids, œdème ventral, anémie fièvre intermittente.

➤ **forme asymptomatique** : les chevaux virémiques peuvent ne présenter aucun symptôme ou passer à cette forme après guérison. Néanmoins, des épisodes de maladie peuvent interrompre les phases de bonne santé du cheval.

Pathogénie

Le virus infecte les lymphocytes et s'intègre dans le génome des cellules lymphocytaires, provoquant des réponses dégénératives ou prolifératives. Il est impossible d'affirmer si l'anémie est consécutive à une dégénérescence de la moelle osseuse ou à une élimination accélérée des globules rouges sanguins. La présence concomitante d'anticorps et de virus induit la formation de complexes immuns qui sont la cause de la vasculite et de la glomérulo-néphrite. Le virus de

l'anémie infectieuse persiste chez le cheval après infection primaire. Il produit une virémie qui dure toute la vie de l'animal. Les mutants échappent à la réponse immune et sont responsables d'épisodes récurrents chez les chevaux virémiques.

Diagnostic

- **Nécropsique** : splénomégalie, hépatomégalie, myocardite, tableau nécropsique à dominante hémorragique.
- **Sérologique** : tubes secs (test de Coggins -immuno-diffusion en gélose-), faire une cinétique si nécessaire (forme aiguë ou poulain né de mère séropositive). Les anticorps apparaissent de 15 à 60 jours (90 maxi) après infection (au plus tard 10 jours après les symptômes)..
- **Virologique** : échantillons de rate (adressés sous régime du froid + 4°C ou - 80°C), sang (tubes avec EDTA) : inoculation aux cultures de cellules (cellules ED) + RT-PCR (détection du génome).

Traitement-Prophylaxie

Il n'existe pas de traitement.

➤ Prophylaxie sanitaire

Identification des animaux porteurs (test de Coggins), isolement des malades, élimination des animaux déclarés atteints, lutte contre la transmission vectorielle (désinsectisation des écuries, éviter de mettre les chevaux dehors)...

➤ Prophylaxie médicale

Pas de vaccination autorisée. Les particularités biologiques de ce virus (comme celles des autres lentivirus) constituent un obstacle majeur au développement d'un éventuel vaccin.

Réglementation

L'anémie infectieuse est sur la liste des maladies réputées contagieuses et inscrite au code rural comme vice rédhibitoire sous sa seule forme sérologique, avec ou sans symptômes. La réglementation en vigueur (décret et arrêtés du 23 septembre 1992) prévoit la prise d'arrêtés d'infection sur le seul résultat du test de Coggins, le marquage et l'abattage des équidés atteints. Le test de Coggins est obligatoire pour l'exportation vers les Etats-Unis et vers d'autres pays. Laboratoires agréés pour la sérologie anémie infectieuse : LDV 14, Martinique. Laboratoires de référence : AFSSA Alfort et ENVA

Diagnostic différentiel

Selon les formes : piroplasmose, anémie infectieuse, artérite virale, purpura hémorragique. Penser à l'AIE quand tableau clinique peu caractéristique (syndrome gastro-intestinal, hépato-rénal,...).

Bibliographie

- TOMA B., 1991. L'anémie infectieuse des équidés. Le Point Vétérinaire, 23 (139), 59-65.
- ZIENTARA S., LABIE J., MAINGAULT J., 1994. Anémie infectieuse équine : situation actuelle. Pratique Vétérinaire Equine, 26 (1), 5-7.

Cette fiche a été rédigée par S.Zientara